



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 5 mai 2020 à 18h00

Videoconference

Présents :

Jean-Pierre Delchef (président)

Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représenté par
Marc Verlinden
Jan Van Lantschoot
Ann Depoorter

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représenté par :
Jean-Pierre Delchef
Pascal Henry
Bernard Scherpereel

Stefan Garaleas, Secrétaire-général

0. Approbation de l'ordre du jour

Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour.

1. Licences

1.1. Etat des lieux

Le CdA De RvB débat de l'état des lieux en ce qui concerne les licences.
En TDM1, tous les dossiers ont été traités et clôturés,
Pour TDM2, 2 clubs n'ont pas encore répondu. Le CdA attend également les décisions de la commission des licences.

Le CdA demande au Dep. Compétition de communiquer aux clubs qu'en plus d'obtenir la licence, ils doivent également s'inscrire à la compétition.

2. Compétition

2.1. Planification et modalités d'élaboration du livre de compétition

Plusieurs membres du CdA ont des commentaires et des suggestions sur le projet de livre de compétition. Afin de gérer sa finalisation de manière efficace, il est proposé d'organiser une prochaine réunion en présence du président du Département compétition afin de passer en revue tous les aspects.

2.2 Calendrier

Pour le moment, il n'y a pas de précision sur le début de la compétition. En attendant plus de clarté, il est suggéré de travailler avec 3 scénarios (début septembre 2020, octobre 2020 ou janvier 2021)

3.Administration

3.1 Dossier WBBL

Aucune nouvelle information n'a été envoyée par WBBL à BB depuis le dernier contact

3.2 Fonds des jeunes

Le CdA décide de reporter ce point à la prochaine réunion, étant donné que des consultations entre BV et AWBB auront eu lieu d'ici là.

3.3 Comités judiciaires

La question se pose de savoir quand les sanctions entreront en vigueur, car la compétition a été arrêtée suite à la crise de la corona. Puisqu'il n'y a actuellement aucune décision en suspens, ce n'est pas un problème pertinent.

3.4. Relation entre les fédérations lors de la prise de décisions qui peuvent avoir des conséquences contradictoires.

Si des décisions de BV et AWBB sont contradictoires et ont un impact sur les membres ou clubs respectifs, un contact sera toujours recherché pour tenter de trouver une solution commune.

3.5. Accords de délégation

Les documents relatifs à l'arbitrage et à la compétition sont approuvés. Monsieur. Henry fait remarquer qu'une note de politique d'arbitrage n'a toujours pas été envoyée au CdA. Pour les équipes nationales, M. Garaleas communique que le document doit encore être faire l'objet de quelques adaptations limitées à des changements de structure, en particulier la répartition par cellules. Il ajustera cela et le transférera à nouveau.

4. Finances

4.1. Liquidation KBBB

M. Garaleas est invité à informer la FIBA de la situation.

4.2. Indemnité pour le coordinateur juridique

Celle-ci est fixée à 25 EUR par séance et à 15 EUR par règlement amiable.

Version de base : NL

Jean-Pierre Delchef
Président

Stefan Garaleas
Secrétaire-Général